

**Procès-verbal de la 66^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud tenue à
la Salle des Ruvines, Place de la Gare 8, 1096 Cully,
le samedi 26 mars 2022 à 14h30.**

Présidence : M. Pascal Jacot-Guillarmod, président de Pro Natura Vaud.

A 14h30, M. Michel Bongard, secrétaire général de Pro Natura Vaud, déclare ouverte la 66^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud. Conformément aux statuts, les membres de Pro Natura Vaud ont été convoqués via l'édition n°178 de *La Nature Vaudoise*.

M. Bongard souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie la Commune de Bourg-en-Lavaux qui a mis gratuitement à disposition la Salle des Ruvines.

Il salue la présence dans la salle des personnalités suivantes :

Béatrice	Métraux	Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité
Evelyne	Marendaz Guignet	Conseillère municipale de la Commune de Bourg-en-Lavaux
Sébastien	Beuchat	Directeur des ressources et du patrimoine naturels de la Direction générale de l'environnement
Catherine	Strehler-Perrin	Cheffe de la Direction DGE-Biodiversité
Sébastien	Sachot	Chef de la Section protection et gestion de la DGE
Alberto	Mocchi	Président du parti des Verts vaudois
Pascal	Jacot-Guillarmod	Vice-président de Pro Natura Ligue suisse pour la protection de la nature, président et membre d'honneur de Pro Natura Vaud
Jean	Mundler	Président d'honneur de Pro Natura Vaud
Françoise	Mundler	Ancienne secrétaire administrative de Pro Natura Vaud
Jacques	Trüb	Membre d'honneur de Pro Natura Vaud
Henri	Voillat	Ancien trésorier de Pro Natura Vaud
François	Burnier	Ancien membre du Comité cantonal de Pro Natura Vaud
Pierre	Hunkeler	Membre d'honneur de Pro Natura Vaud
René	Tanner	Membre d'honneur de Pro Natura Vaud
Anne-Claude	Plumettaz-Clot	Membre d'honneur de Pro Natura Vaud et membre de son Comité cantonal
Giulio	Genoni	Membre d'honneur de Pro Natura Vaud et membre de son comité régional Centre

Il espère n'avoir oublié personne, mais si tel n'était pas le cas, prie l'Assemblée et les intéressés de l'en excuser.

M. Bongard donne la parole à Mme Evelyne Marendaz Guignet, municipale de Bourg-en-Lavaux, représentant des autorités communales.

Mme Evelyne Marendaz Guignet souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale de Pro Natura Vaud. Elle commence par présenter quelques projets de la Municipalité en faveur de la biodiversité tels que la lutte contre les néophytes et la mise en place d'un réseau écologique viticole. Elle souligne ensuite que la Commune de Bourg-en-Lavaux est propriétaire de 13 ha de vignoble et que les participants pourront profiter de son vin lors de l'apéritif en fin d'après-midi. Elle précise que le chantier entourant le lieu de l'Assemblée générale 2022 est un projet de quartier qui sera, dès l'automne 2023, chauffé et rafraîchi à 100% à base d'énergie renouvelable. Elle termine en disant qu'elle espère que Pro Natura Vaud gardera un bon souvenir de Bourg-en-Lavaux.

M. Bongard remercie **Mme Evelyne Marendaz Guignet** puis donne la parole à **Mme Béatrice Métraux**, conseillère d'Etat et cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité (DES).

L'entier du discours de **Mme Métraux** est placé à la fin du procès-verbal.

M. Bongard remercie **Mme Métraux** et annonce l'ordre du jour qui figure en page 20 de *La Nature Vaudoise* n°178 de mars 2022 que chaque membre a reçue :

1. Adoption du procès-verbal de la 65^e Assemblée générale tenue le 28 août 2021 à Arnex-sur-Orbe
2. Rapport du Comité en images sur l'année 2021 (M. Pascal Jacot-Guillarmod)
3. Rapport du trésorier sur les comptes 2021 (M. François Droz)
4. Rapport de l'organe de vérification des comptes (M. Léonard Huggler)
5. Elections (M. Michel Bongard)
6. Propositions individuelles et divers

La parole n'étant pas demandée, l'ordre du jour est adopté.

1. Procès-verbal de la 65^e Assemblée générale

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 28 août 2021 tenue à Arnex-sur-Orbe a été adopté par le Comité cantonal de Pro Natura Vaud lors de la séance du 7 février 2022. Des exemplaires imprimés sont à la disposition de l'Assemblée. La lecture n'en étant pas demandée, il est déclaré adopté par **M. Pascal Jacot-Guillarmod**, président.

M. Pascal Jacot-Guillarmod propose à l'Assemblée d'adopter en bloc tous les rapports, à savoir celui du Comité, celui du trésorier et celui de l'organe de vérification des des comptes à la fin du point 4 de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'objection quant à cette manière de procéder.

2. Rapport du Comité en images sur l'année 2021

M. Jacot-Guillarmod présente les activités 2021 de Pro Natura Vaud :

« En préambule au rapport d'activités de l'année 2021 que nous allons aborder sans tarder, j'aimerais dire quelques mots sur la raison de notre présence à toutes et tous ici cet après-midi : la nature ! Quel plaisir de lever les yeux sur le lac ou de réentendre le merle au printemps. Puis un matin on se rend compte que la jolie silhouette du bouvreuil a disparu du jardin, une espèce s'en est allée silencieusement et un chagrin nous prend devant cette perte. Nous avons besoin de cette nature et cette nature a besoin de notre soutien.

Pro Natura Vaud structure son action par domaines. Les réserves sont au centre, le domaine biodiversité étend l'action dans les terres cultivées, l'éducation à l'environnement éveille l'intérêt des jeunes à la nature, le domaine politique vient en appui du travail des comités régionaux dans leur suivi quotidien des potentielles atteintes à la nature et l'administration soutient le tout.

En décembre 2021 la majeure partie des archives de PNVD a été transmise par donation aux Archives cantonales vaudoises (AC). Cela représente deux cent cinquante boîtes et cent classeurs de documents relatifs à l'histoire de notre association, soigneusement inventoriés et classés au fil des ans. Un remerciement spécial à Françoise Mundler qui s'est chargée du classement des archives durant de nombreuses années et à Giulio Genoni pour avoir coordonné le transfert.

Comité Centre

Le territoire du comité Centre s'étend de la Morges à la Veveyse (pour faire simple), avec le Jorat, le Gros de Vaud, la région d'Oron, Lausanne et le Mormont bien sûr. Le vice-président est Alain Chanson.

En 2014 est né le projet d'établir un campus de santé à Dorigny, sur 10 hectares, donnant lieu au plan de quartier « Côtes de la Bourdonnette ». Sur la base d'une opposition de Pro Natura Vaud, le plan a été révisé afin de préserver un petit étang où l'on trouve le Crapaud calamite, ainsi que la zone alentour. Une

bande de terrain au nord de la parcelle sera donc dévolue à la nature. Pro Natura Vaud demandait aussi un passage à batraciens pour permettre aux crapauds de franchir la route du Léman, en contrebas de la piscine de Renens. En réponse à cette requête, le Canton a développé un projet de passerelle à faune. Prélude au chantier qui va s'ouvrir, les structures et microstructures propices à la faune ont fait l'objet d'un marquage afin de ne pas être endommagées.

Comité Ouest

Son territoire va de la Versoix à la Morges, avec le Jura et la Vallée de Joux. Le responsable est Christian Linder.

L'année 2021 a vu la parution d'un ouvrage de référence sur le Bois de Chênes, importante réserve forestière de l'ouest, sous la direction de l'ABCG et qui trouvera sans nul doute, par la qualité de ses textes et de son iconographie, une place de choix dans vos bibliothèques.

Au Pré du Verger a eu lieu un chantier de taille des fruitiers haute-tige et au Pré Jacot se sont déroulés des rabattages de saules têtards et des entretiens de cordons boisés.

Que les bénévoles soient ici toutes et tous vivement remerciés !

Comité Nord

Il comprend les alentours d'Yverdon avec le Jura, de Vallorbe au Creux du Van et avec la Vallée de la Broye jusqu'à son embouchure. Le vice-président est René Tanner.

La réserve forestière de Montagny est une forêt de pente, avec de grands arbres, chênes et hêtres notamment. La forêt n'a pas été exploitée depuis très longtemps. Il y a du bois mort important sur pied et à terre. La dynamique naturelle est déjà en place et il n'y a pas de nécessité d'entretien particulier, sinon un contrôle occasionnel et l'enlèvement de quelques exotiques.

La Commune de Sainte-Croix a renouvelé la convention de servitude de la réserve de la Dénériaz (au nord du Chasseron) ce qui est très positif puisque cela permet le maintien d'une zone de tranquillité pour la faune et une activité agricole sur l'alpage.

Comité Est

Son territoire s'étend de la Veveyse aux Dents de Morcles, les Alpes vaudoises et le Pays d'Enhaut compris. Le vice-président est François Sugnaux.

On pourrait parler des nombreux efforts autour du projet de barrage sur le Rhône, mais mettons l'accent sur les Grangettes dont la Fondation va au-devant de beaux défis : centre d'accueil et d'éducation à l'environnement, départ de l'administrateur Oliviers Epars et peut-être agrandissement des réserves autour de la propriété de la Mure.

Aux Grangettes, le barrage d'un castor en février 2021, couplé aux crues de juillet, a rendu une partie du sentier impraticable. La Fondation va participer financièrement à la construction d'un ponton de bois sur 300 mètres de long qui vient d'être construit et qui permet ainsi la réouverture de l'unique sentier traversant la réserve.

Les réserves naturelles

Dans les régions de Cudrefin et de Tévenon (Grandson), Pro Natura Vaud a récemment acquis des anciens « toblerones » de l'armée. Ces couloirs permettront de renforcer la connectivité des territoires en proposant des habitats pour les amphibiens et les micromammifères. Cette année, des travaux de création de biotopes humides, de plantations d'arbustes et de microstructures verront le jour. Pro Natura Vaud espère que de nombreuses espèces animales y trouveront leur bonheur.

En 2020, un chantier de restauration de murs en pierres sèches a débuté sur la Commune de Grandevent. Les travaux se sont déroulés sur les étés de 2020 et 2021. Les 240 mètres linéaires prévus ont pu être restaurés, et le chantier s'est terminé en septembre 2021. Le mur peut être admiré le long du

chemin des Crêtes, entre les Rochats et Sainte-Croix. Merci aux généraux donateurs. L'inauguration aura lieu le 10 juin 2022.

Grâce aux civilistes et aux bénévoles, ce sont environ 20 hectares de prairies et de roselières qui ont été fauchés ou débroussaillés. Une lutte active contre les plantes exotiques envahissantes s'est poursuivie sur environ 3 hectares. Plusieurs centaines de mètres linéaires de lisières ont été restructurées, 1000 m² cumulés d'étangs ont été curés. S'y ajoutent les petits travaux comme les structures pour la faune, le ramassage de déchets, etc. Précisément 265'000 m² ont été traités. Merci à tous les bénévoles mais aussi aux services cantonaux, aux communes et aux professionnels qui ont participé de près ou de loin aux entretiens.

Groupe batraciens

En 2021, le Groupe batraciens a créé plusieurs biotopes en faveur des batraciens. Entre autres, cinq étangs ont été creusés à Puidoux sur une parcelle appartenant au canton et un étang a été créé à Allaman ! De plus, un suivi a été réalisé à Onnens, où la commune a réalisé deux étangs en 2020. Des têtards de Crapauds accoucheurs ont été découverts au printemps 2021. Pro Natura Vaud tient à féliciter la Commune d'Onnens pour son action en faveur de la biodiversité !

... Et si non, pour la 3^{ème} année consécutive, les sauvetages de batraciens sur les routes à Fontaines-sur-Grandson ont pu être effectués. Plus de 1'000 batraciens y ont été récupérés.

Education à l'environnement

Malgré les circonstances de la pandémie, le Groupe Jeunes+Nature a pu organiser la quasi-totalité des 20 activités prévues au programme et ceci grâce à la présence, la créativité et l'enthousiasme de ses 18 moniteurs·trices bénévoles.

Les enfants ont toujours été au rendez-vous, tant le besoin d'extérieur, de nature et de connexion se faisait sentir.

Grâce à la participation du Groupe J+N à l'Action Lièvre&Cie, pour plus de biodiversité dans les vignes, les jeunes ont découvert le métier passionnant de Monsieur Vallélian, vigneron bio du Domaine des Faverges.

Lors du camp « A l'âneventure », notre caravane extraordinaire était composée de 5 ânes, 15 enfants et 5 moniteur·trice·s. Nous avons parcouru les chemins du Gibloux malgré la météo humide. Se faire tremper par la pluie puis se sécher au coin d'un bon feu avec une tasse de chocolat chaud est une expérience inoubliable ! Les enfants se sont montrés très courageux et ont eu beaucoup de plaisir !

Dans le cadre du projet de sciences participatives de la Ville de Lausanne « 123 Nature! - Cherche et trouve dans ta ville », l'équipe de l'Education à l'environnement a créé 4 animations destinées aux classes et aux maisons de quartier lausannois, et formé une vingtaine d'animateurs·trices. Ce fut un énorme succès avec plus de 1150 élèves qui ont découvert la biodiversité autour de leur école.

Centre nature Pro Natura de Champ-Pittet

Les visiteurs sont de retour à Champ-Pittet en 2021 ! De juin à octobre ce sont plus de 300 classes et groupes qui ont bénéficié d'une visite guidée dans le marais, la forêt ou à travers les jardins. Ce fut une année record en termes de visites des écoles à Champ-Pittet. L'exposition « Nuit blanche chez les insectes » prolongée d'une saison, a accueilli un public familial enthousiaste et l'ouverture de la nouvelle exposition sur les abeilles sauvages et domestiques a permis aux visiteurs de découvrir le monde fascinant de ces insectes indispensables à la biodiversité. Champ-Pittet a ouvert le 19 mars.

Excursions guidées

Toutes les excursions guidées ont pu avoir lieu en 2021 ! L'une d'entre elles, à La Cruchaude, a permis la visite de la réserve avec le responsable Ludovic Longchamp et l'apprentissage de la construction de murs en pierres sèches avec le murailleur professionnel Paul Lartigue.

Comme à l'accoutumée le programme de cette année est publié depuis février. Toujours soucieuse de la protection de notre nature et de notre patrimoine environnemental, Pro Natura Vaud se met en quatre pour vous faire découvrir les richesses du pays. Profitez-en !

Réflexions et ambitions 2022-2024

Le 28 août 2021 l'Assemblée générale a élu un comité et un président. Le président est nouveau, le Comité cantonal s'est choisi une vice-présidente cantonale et a un effectif de onze membres. Une nouvelle législature commence aujourd'hui pour une période de quatre ans.

Le Comité cantonal est l'organe de décision exécutif le plus élevé. Aujourd'hui constitué de onze membres avec une grande expérience et partageant une approche commune, il fonctionne bien. Dans la législature à venir un rééquilibrage des genres et des âges sera néanmoins nécessaire. Nous verrons plus loin que le renouvellement est déjà en cours.

Un team de collaborateurs salariés les appuie en assumant la coordination et les tâches administratives indispensables, et de plus en plus conséquentes. J'exprime ma gratitude admirative à tous les membres de cet immense collectif qui œuvrent à l'unisson pour la sauvegarde et la restauration des richesses naturelles de notre canton.

Elise Blatti a lancé le projet de biodiversité dans les vignes le long du Rhône. Ce projet fait partie de la vaste action de Pro Natura Suisse pour favoriser la nature dans les terres cultivées.

Le travail d'Elise a été une réussite. Le projet est maintenant sur pied. Un nouveau collaborateur a été engagé et le financement est assuré jusqu'en 2028.

Gilbert Paquet nous a représentés au comité du Parc Jura Vaudois toutes ces dernières années. Aujourd'hui le Parc a décidé de ne plus inclure des ONG's dans son organe décisionnel, mais de les incorporer dans les groupes thématiques. On a pu vivre avec ça, mais on regrette que l'association fondatrice soit mise de côté. Le Parc trouve son origine dans l'action de protection menée par le professeur Aubert, président de Pro Natura Vaud, alors LVPN, Ligue vaudoise pour la protection de la nature, autour du vallon des Bégnines et du Mont Sâla. Il avait par ailleurs bien choisi son coin, puisque la famille de loups s'y tient maintenant.

Marie-Jo Petétot a commencé comme coordinatrice administrative à notre secrétariat en août 2021. Il y a parfois de bienheureuses coïncidences. Au moment où surviennent les travaux liés au départ de Michel Bongard en 2023 et surtout à la concentration de ses activités sur la recherche de fonds auprès de fondations, voire d'entreprises, est apparue Marie-José, pétrie de qualités et d'enthousiasme pour rendre cette phase de transition fluide, voire facile.

Le fonctionnement de Pro Natura Vaud repose en majeure partie sur le travail accompli au sein de ses quatre comités régionaux, dont quelques-unes des activités de l'année écoulée vous ont été présentées dans le dernier numéro de La Nature Vaudoise. Les cent-cinquante bénévoles enthousiastes qui s'engagent forment la base sur laquelle se fondent les réflexions et les choix d'actions du Comité cantonal.

La qualité de la nature, dans son rôle de bien-être pour nous et dans son existence ne nécessitant aucune justification supplémentaire, sera la mesure de la réussite de notre action. Restons bien sûr humbles; notre rôle est complémentaire à celui des acteurs politiques, économiques et associatifs. Les espèces qui veulent bien revenir sur notre territoire, qui peuvent s'y épanouir et le ré-enchanter de leur présence, seront les vrais juges de l'évolution de notre société et de notre contribution modeste mais déterminée. »

3. Rapport du trésorier

M. François Droz présente les comptes de l'exercice 2021 publiés dans *La Nature Vaudoise*, numéro 178, où ils ont pu être consultés par les membres. Voici ses mots :

« Bonjour à tous,

Notre présentation et surtout le travail des finances est réalisé par l'ensemble de l'équipe de Pro Natura Vaud qui alimente notre comptabilité gérée de main de maître par M. Patrick Rocquin notre comptable.

Les donateurs et les fondations sont suivis et remerciés de façon scrupuleuse par M. Philippe Scherrer, bénévole, et l'équipe est orchestrée par Madame Marie-José Petétot. Michel Bongard notre secrétaire général se charge de convaincre les nouveaux donateurs et fondations avec le soutien marqué d'Antoine Burri. Je suis leur porte-parole. Ma présentation se divisera en 4 parties : les recettes, les dépenses, notre fortune et, c'est nouveau, une projection budgétaire pour les 3 prochaines années. Mais revenons sur ce que fut 2021

Nous tablions sur un déficit de plus de 450'000 frs. Grâce au renforcement des liens avec Pro Natura Suisse et grâce à nos employés qui ont sollicité de nombreuses fondations, nous avons pu réduire ce déficit à quelque 50'000.- frs. Le plus surprenant est la très grande fidélité de nos membres et nos donateurs individuels. Ainsi nous craignons une baisse des cotisations : celle-ci n'a pas eu lieu, au contraire nous avons progressé de près de 30% passant de 168'000 frs à 218'000.-frs.

La progression de nos dons de plus de 20% et un legs de 250'000 frs nous permettent ainsi de renforcer nos fonds libres (Fonds Meier). Sous la conduite de notre nouveau président, la relation avec Pro Natura Suisse est en train de se transformer. Ainsi nous allons réduire nos demandes ponctuelles pour développer des projets d'envergure sur plusieurs années. Cette nouvelle façon de travailler implique une plus grande rigueur tant dans la planification de notre travail que dans sa réalisation.

Les efforts réalisés dans la recherche de fonds au niveau des fondations commencent à montrer leurs fruits. Cependant les espoirs d'être soutenus par le secteur économique, qui tire bien des avantages des ressources naturelles du canton, ne se sont pas réalisés. Il s'agira d'un travail de longue haleine, peu motivant mais ô combien important. Du côté des pouvoirs publics, nous nous félicitons du renouvellement de la convention (RPT) avec le Canton qui s'élargit au domaine éducation. Il est à noter également la collaboration avec la Ville de Lausanne au travers de son programme «1,2,3 Nature» destiné à inventorier les espèces présentes sur son territoire.

Il est intéressant de remarquer une bonne répartition des sources de recettes, ce qui montre une grande indépendance de Pro Natura Vaud. Il est à souligner notamment l'équilibre entre le secteur privé comme les fondations et le secteur public. Pour mémoire et ceci n'apparaît pas dans nos comptes, plus de la moitié des cotisations de nos membres contribue à un effort national comme geste de solidarité avec les cantons moins bien lotis.

Les projections budgétaires ont été correctes. Un gros travail a été réalisé dans les réserves avec la réhabilitation de murs en pierres sèches dans le domaine de la Cruchaude. Le domaine Biodiversité n'a pas pu remplir entièrement ses objectifs suite à la maladie et finalement au départ de sa responsable. Le programme Education a été particulièrement dynamique avec ses programmes de camps et de sorties dans la nature.

Avec le soutien de la Fondation MAVA et de Pro Natura Suisse nous avons augmenté nos efforts dans la recherche de fonds. Ceci se poursuivra aussi auprès des entreprises qui tirent, pour certaines, leur bénéfice grâce à la nature.

La majorité de nos dépenses concerne la gestion des 150 réserves du canton. Ce travail colossal est réalisé avec l'appui de centaines de bénévoles. Nous arrivons à maintenir les frais administratifs relativement bas. Notons un fait intéressant : Pro Natura Vaud est souvent connue pour être la mouche du coche ou un empêchement de détruire en rond. Les frais de procédures ne se montent qu'à 7% de nos dépenses. Ainsi nous avons réussi à quasiment équilibrer nos comptes à 99,7%. !! Merci à toute l'équipe et à tous nos donateurs.

Les quelque 3,4 millions de francs de fortune sont répartis pour moitié en liquidité. Une grande partie se trouve également bloquée dans les maisons de Fontaines-sur-Grandson que nous avons reçues en héritage et qui nous rapportent des loyers. En tant que trésorier, j'estime que nos liquidités représentent une année de budget, ce qui nous donne une certaine sécurité d'emploi et d'engagement envers la nature, les employés et tous ceux qui s'engagent à nos côtés.

Afin de couvrir le léger déficit de 52'000 frs nous avons utilisé les fonds liés. Nos acquisitions de nouvelles forêts ont été couvertes par le Fonds Lea Cart. Le Fonds Lovis a contribué aux travaux dans les Grangettes. Un nouveau Fonds René Meier a été créé grâce à un généreux héritage.

A la demande de notre président nous vous présentons nos estimations pour les prochaines années. Dans la construction de notre budget 2022 et nos projections 2023 et 2024 nous sommes restés extrêmement prudents dans nos recettes en notant les impondérables des legs, et un effort marqué que nous espérons dans la recherche de fonds auprès de fondations. Nous tablons sur des dépenses en augmentation, ce qui risque de déséquilibrer quelque peu à nouveau nos comptes. A cet effet nous avons projeté l'idée de vendre prochainement (pour ne pas faire de vague) une des maisons à Fontaines-sur-Grandson. La décision se fera en dernier recours selon l'évolution de la situation financière de notre association. Nous estimons qu'un déficit d'environ 250'000 frs est supportable pour ces quelques années, mais à terme il faudra bien retrouver l'équilibre.

Au moment de céder ma place à de nouvelles forces vives, je tiens à remercier Leonard Huggler notre auditeur, quasi bénévole, qui a permis de nous améliorer d'année en année, et tous les employés de Pro Natura Vaud ainsi que les bénévoles du Comité qui ont intégré la recherche de fonds dans leurs préoccupations et qui m'ont fait confiance. Ce fut un moment riche en émotion et surtout un moment important dans l'apprentissage de l'humilité face au monde dont nous sommes parties intégrales. »

M. Droz est vivement remercié pour son rapport par les applaudissements de l'Assemblée et par **M. Bongard** qui donne la parole à **M. Léonard Huggler**, qui présente **le rapport de l'organe de vérification des comptes pour 2021**.

4. Rapport de l'organe de vérification des comptes et approbation des rapports

M. Léonard Huggler lit le rapport de l'organe de vérification des comptes 2021 de Pro Natura Vaud.

L'Assemblée ayant accepté sans objections la proposition de **M. Jacot-Guillarmod** d'adopter en bloc les trois rapports (activité, comptes et organe de vérification), la discussion est ouverte sur les trois rapports qui viennent d'être présentés. La parole n'est pas demandée.

Les trois rapports sont adoptés par l'Assemblée, à l'unanimité par acclamation.

5. Elections pour la période 2022 - 2026

M. Bongard présente les candidatures proposées par le Comité.

ELECTION DU PRESIDENT

Le vote de l'Assemblée générale est requis pour l'élection du président. **M. Bongard** annonce que le Comité cantonal présente la candidature du président sortant :

- Pascal Jacot-Guillarmod

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

M. Bongard prie l'Assemblée de lever la main en cas d'acceptation de cette candidature. **Pascal Jacot-Guillarmod est réélu à l'unanimité par acclamation.**

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE CANTONAL

M. Bongard annonce les membres sortants du Comité qui se représentent :

- Muriel Mermillod
- René Tanner
- Alain Chanson
- François Sugnaux
- Pierre Hunkeler
- Olivier Jean-Petit-Matile
- Julien Borlat
- Philippe Scherrer
- Anne-Claude Plumettaz-Clot

Le Comité cantonal propose les nouvelles candidatures des deux personnes suivantes :

- Carl Martinet
- Alberto Mocchi

L'Assemblée générale élit en bloc les candidats proposés, à l'unanimité par acclamation.

M. Bongard souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Le Comité cantonal de Pro Natura Vaud se compose ainsi de **12 membres** avec le président.

Le membre sortant qui ne se représente pas est :

- François Droz

Le Comité cantonal de Pro Natura Vaud annonce la **démission** de **M. François Droz**. Il est félicité pour son travail et son investissement par **Pascal Jacot-Guillarmod**, président, qui le remercie chaleureusement.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PRO NATURA VAUD AU CONSEIL DES DELEGUES

M. Jacot-Guillarmod présente les représentants de Pro Natura Vaud au Conseil des délégués de Pro Natura Suisse qui acceptent un nouveau mandat et que le Comité cantonal propose à l'Assemblée générale d'élire :

- Alain Chanson
- Florian Meier
- François Sugnaux

Une nouvelle candidature est proposée par le Comité cantonal :

- Chong Didier Fu

Le suppléant sortant qui se représente est :

- Julien Borlat

Le suppléant sortant qui ne se représente pas est :

- Alexandre Bredaz

Le groupe est ainsi composé de 4 délégués et 1 suppléant.

L'Assemblée générale élit les candidats proposés par acclamation.

6. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue dans les délais.

M. Jacot-Guillarmod donne la parole à l'Assemblée.

La parole n'est pas demandée.

Clôture de la partie officielle de l'Assemblée générale

M. Jacot-Guillarmod remercie l'Assemblée de son intérêt pour le travail de l'Association ainsi que de sa patiente attention. Il clôt ainsi à 16h15 la partie statutaire de la 66^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud.

Partie récréative

Jean-Marc Landry présente une conférence illustrée passionnante sur le loup.

L'assemblée générale prend fin à l'issue de cette conférence.

Un apéritif est servi aux participants sur la terrasse du bâtiment.

Kevin McMillian
Lausanne, le 27 juin 2022
Relecture par Françoise Mundler, 6 juillet 2022
Validation Comité cantonal : 5 septembre 2022
Référence de classement : 00-1-0
Nom du document : PV_AG_Pro_Natura_Vaud_2022_03_26

Annexe : texte de l'allocution de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, transmis à l'issue de l'Assemblée générale

Annexe du PV de la 66^{ème} AG de Pro Natura Vaud du 26.03.2022 : allocution de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Seules les paroles prononcées font foi

« Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs membres du comité cantonal,

Mesdames et Messieurs membres d'honneur,

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Je suis encore une fois très honorée d'être parmi vous et de représenter le Conseil d'Etat à l'occasion de vos assemblées générales, la 66^{ème} cette année.

Ce sera cependant la dernière fois que je m'adresse à votre association en tant que conseillère d'Etat. Vous le savez, je quitterai le collège gouvernemental au terme de cette législature.

Depuis deux ans, j'ai repris la Direction générale de l'environnement. Quoi de plus logique ? Une élue verte dans un Conseil d'Etat à majorité rose-verte pour s'occuper des questions environnementales.

Aux yeux de beaucoup de monde, c'était une opportunité rare de mettre en oeuvre des politiques publiques durables et responsables.

Je le pensais aussi et je le pense encore, aujourd'hui peut-être plus que jamais.

Acculés par l'urgence climatique, par l'érosion de la biodiversité, par la surconsommation des ressources de notre planète, les attentes étaient à la mesure des enjeux : immenses.

Fatalement, et je le dis ici sans amertume, l'exercice du pouvoir, les mécaniques institutionnelles, les règles du jeu démocratique ainsi que les pressions des groupes d'intérêts de tous les bords peuvent cependant entrer en collision, freiner la volonté d'agir.

Leon Gambetta, homme d'Etat français de la deuxième moitié du XIXe siècle, disait que "la politique est l'art du possible". C'est la définition du pragmatisme.

Et bien, pendant ces deux années comme responsable de l'environnement, j'ai dû faire preuve de pragmatisme pour faire avancer des projets chers aux défenseurs du climat et de l'environnement.

Ce pragmatisme, que je ne renie pas, a pu susciter des frustrations chez les partisans d'une action plus tranchée.

Sachez, sans complaisance de ma part, que je comprends cette insatisfaction. Je considère même qu'elle est, souvent, utile. Elle agit comme un aiguillon permanent dans le but de faire mieux, d'aller plus loin.

En même temps, avant d'arrêter définitivement votre opinion, je vous demande d'examiner sereinement, objectivement ce que le Conseil d'Etat, mon département et la Direction générale de l'environnement ont accompli pendant ces deux années, voire au cours de la législature qui s'achève.

Honnêtement, si on tient compte du contexte à la fois politique et sanitaire du canton, je crois qu'il n'y a pas de quoi rougir.

Tout d'abord, Vaud dispose désormais d'un Plan climat qui fixe clairement les objectifs et des moyens pour répondre aux changements climatiques.

Une loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager est sur la table du Grand Conseil. Cette loi est un acte fort de la volonté gouvernementale d'agir pour maintenir et développer des écosystèmes riches, diversifiés et en mesure de s'adapter aux bouleversements à venir.

Elle se combine et accompagne le Plan d'action biodiversité lancé en 2019, les crédits demandés – 4,8 millions – pour préserver les biotopes d'importance nationale, les travaux de renaturation des cours d'eau ainsi que la politique forestière en révision.

Je pourrais encore vous citer toute une série de dossiers qui occupent mes journées, et parfois mes nuits : la lutte contre les micro-polluants et les espèces invasives, le renforcement de la « police de l'environnement » pour prévenir et dénoncer les délits environnementaux, l'assainissement des sites industriels, création de passages à faunes etc.

Et nous avons eu aussi à gérer des situations inédites, émotionnelles, clivantes. Je n'en nommerai que deux : le retour du loup en terre vaudoise et l'installation d'une ZAD sur la colline du Mormont pour dénoncer entre autres notre dépendance au béton.

Le loup, notamment dans le Jura vaudois, est devenu une source de préoccupation permanente pour les éleveurs.

Je peux vous assurer que dans ce dossier, le pragmatisme n'est pas un pis-aller, mais la seule voie possible.

Entre les défenseurs de ce grand prédateur, allant jusqu'à la grève de la faim pour empêcher les tirs de régulation demandés conformément à la loi – vous savez que désormais nous avons procédé à un premier tir de régulation la semaine passé - et les appels de certains à éradiquer purement et simplement le loup, il a fallu faire preuve de sang froid, de clairvoyance et de beaucoup de diplomatie.

Au risque de mécontenter tout le monde, la voie du milieu est la seule qui peut être empruntée, soit concilier la protection du loup, inscrite dans la loi, et la nécessité de mieux soutenir l'économie

alpestre, un maillon important de l'agriculture locale, tournée vers les circuits courts. Et comme vous le savez, elle contribue à la préservation des pâturages boisés qui sont d'une grande qualité paysagère.

Une conférence-débat récente, organisée par le Parc naturel du Jura vaudois avec près de 300 participants, a clairement montré que nous n'avons pas d'autres options. Il est en revanche indispensable de continuer de dialoguer, d'informer, et d'être à l'écoute les uns des autres si l'on veut véritablement donner toutes les chances à la cohabitation.

La ZAD du Mormont a provoqué également son lot de tensions et de discussions animées. Là encore, nous avons agi de façon proportionnée. D'un côté, nous avons fait respecter une décision de justice; de l'autre, nous avons pris acte des revendications des occupants qui ont eu le mérite de remettre au centre des débats notre dépendance au béton.

Les soutiens financiers votés par le Parlement en faveur de la filière du bois (près de 30 millions en tout) pour réduire notre dépendance au béton vont dans ce sens.

Tout comme la motion Vassilis Venizelos "Sauver le Mormont" qui demande de:

- protéger durablement la colline du Mormont de toute nouvelle activité d'extraction ou de transformation des ressources naturelles ;*
- garantir un passage à faune fonctionnel et suffisamment généreux sur le site ;*
- planifier les actions à entreprendre pour rétablir un espace naturel de qualité.*

Sans oublier l'initiative cantonale populaire des Vert.e.s "Sauver le Mormont".

Enfin, un objet qui me tient particulièrement à coeur : le Conseil d'Etat, dans sa majorité, a récemment décidé de soutenir l'initiative populaire vaudoise « Pour la protection du climat ». Déposé en décembre 2019, le texte lancé par les Vert.e.s vaudois.es et les Jeunes Vert.exs Vaud demande d'inscrire dans la Constitution cantonale le principe de la protection du climat et de la biodiversité ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce bref tour d'horizon montre que l'Etat fait avancer les projets et affronte les situations exceptionnelles avec les moyens qui sont les siens.

Les ONG avec les leurs.

Voilà pourquoi, le travail des autorités et votre action sont complémentaires : même si, selon les cas, elles peuvent être plus ou moins litigieuses.

Cela dit, je tiens à rappeler et à souligner nos bonnes relations. Les échanges ont été toujours cordiaux, constructifs, orientés vers la recherche de solutions concrètes.

J'apprécie ce mélange de détermination et de pragmatisme dont Pro Natura Vaud a le secret.

Je salue par ailleurs votre action visant à sensibiliser, expliquer, rendre visibles les enjeux de la protection de la nature.

A la fois militants et pédagogues, vous faites connaître les milieux naturels, la vie de la faune et de la flore, vous participez aux actions en faveur de la biodiversité. Avec passion et rigueur scientifique, vous donnez envie d'aimer et de protéger notre environnement naturel.

Comme le suggère Baptiste Morizot - philosophe et ethologue - il s'agit d'engager des relations diplomatiques avec le vivant, et non pas de domination ou de prédation.

Je crois que votre association assume pleinement cette fonction d'ambassadrice qui tisse des liens, presque d'égal à égal, avec la nature et nous pousse à davantage d'empathie, d'humilité, d'attention à son égard.

Je remercie donc l'ensemble des bénévoles qui font vivre votre association, qui constituent sa colonne vertébrale, et assurent son action durable et responsable, d'autant plus que les défis que nous devons affronter sont nombreux.

Au moment de quitter le Conseil d'Etat, avant de terminer, permettez-moi alors d'esquisser quelques perspectives d'avenir.

Tout d'abord, il s'agit de réaliser les objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Il n'y a pas de compromis possible. D'ici à 2050 au plus tard, le canton de Vaud doit atteindre la neutralité carbone.

Le Plan Climat de 1ère génération, et son enveloppe de 173 millions, va continuer d'évoluer. Comme annoncé, une 2ème génération se prépare déjà, qui se veut encore plus ambitieuse avec l'implication des communes, du secteur privé et, bien entendu des ONG de protection de la nature.

De même, la transition énergétique doit s'accélérer à la fois en diminuant notre consommation et en augmentant la part des énergies renouvelables.

Assainir les bâtimens vers une efficacité énergétique optimale, c'est bien, et nous le faisons déjà. Mais viser en même temps des modes empreints de sobriété serait encore mieux. Et la sobriété contrairement à ce que prétendent certains n'est pas une punition. Elle peut être heureuse, ouvrant le champ des possibles, stimulant la créativité, voire l'innovation.

Quant aux énergies renouvelables, il y a d'une part les aspects technologiques, et de l'autre les batailles politiques. Il s'agit en somme de continuer à développer la production énergétique avec des ressources indigènes, non fossile, si ce n'est d'en imaginer de nouvelles, encore inconnues. Il s'agit également de dépasser les oppositions de principe à certaines installations, notamment l'éolien, pour dégager des solutions concrètes et acceptables afin que l'on puisse aller de l'avant et renforcer la production d'énergies vertes. Mon département travaille d'ailleurs actuellement dans ce sens avec une refonte majeure de la loi vaudoise sur l'énergie.

Bien entendu, la protection de la biodiversité, qui s'érode jour après jour, est également un sujet incontournable. La mise en oeuvre de la nouvelle loi sur le patrimoine naturel et paysager sera un instrument de choix pour renforcer les garde-fous en faveur de la faune, de la flore et des paysages du canton. La défense et la revitalisation des biotopes en est un autre si l'on veut préserver la diversité des milieux naturels et leur capacité à résister aux changements climatiques.

Dans ce contexte, l'agriculture a un rôle majeur à jouer. Certaines de ses pratiques devront encore évoluer. Si aujourd'hui, l'autosuffisance alimentaire est au coeur de la préoccupation de nombre de pays, dont la Suisse, il convient de ne pas perdre de vue la nécessité de régénérer, de revitaliser les ressources disponibles en minimisant les impacts nuisibles, les pollutions et les atteintes à la biodiversité

Les milieux urbains, où vivent trois quarts des Vaudoises et des Vaudois, seront aussi un enjeu de la prochaine législature. Espaces verts et redéploiement des réseaux écologiques, désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur, contre la pollution lumineuse : villes et agglomérations doivent être davantage accompagnées, soutenues dans leurs efforts. C'est d'ailleurs le sens d'un crédit de 4.5 millions que mon département proposera prochainement au Conseil d'Etat.

Vous le voyez : en deux ans, la DGE, avec le soutien du Conseil d'Etat, a posé les conditions-cadre nécessaires à la lutte contre la crise climatique, à l'érosion de la biodiversité : une loi protectrice du patrimoine naturel et paysager, un projet de loi sur la transition et la sobriété énergétique, la proposition d'inscrire la protection du climat et de la biodiversité dans le texte le plus "sacré" pour l'Etat, soit la Constitution. Les jalons sont posés. La suite, le rythme, l'ambition apposée à ces projets seront dans les mains du futur Conseil d'Etat sous l'oeil critique et soutenant des partenaires, dont bien sûr Pro Natura.

Je vous remercie de votre attention. »